

## LUNDI 20 MARS 2023

À une séance SPÉCIALE du conseil de la Municipalité de St-Rosaire dûment convoquée à la séance du 13 mars 2023, où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation, tenue à 19h00, au bureau municipal, 208, rang 6, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Mme Alexandra Champagne, M. Éric Bergeron, Mme Cynthia St-Pierre, M. Frédéric Champagne, M. Jean-François Boivin et M. Jean-Philippe Bouffard ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8687-0323

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

### **Adoption du règlement no 210-0423 décrétant un emprunt de 275 000 \$ aux fins d'agrandir le bâtiment du CPE.**

**CONSIDÉRANT** que lors de la séance ordinaire du 13 mars 2023, il y a eu avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement n° 210-0423 décrétant un emprunt et une dépense de 275 000 \$

8688-0323

**CONSIDÉRANT** qu'il a été mentionné de l'objet et de la portée de ce règlement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia Saint-Pierre et résolu : QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 210-0423 décrétant un emprunt de 275 000 \$ relatif à l'agrandissement et la rénovation du bâtiment municipal logeant le CPE de la Petite école.

ADOPTÉE

### **Octroi pour travaux d'eau potable, égout pluvial et voirie 6<sup>e</sup> rang et route de l'église.**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public effectué le 8 mars 2023 sur le site SEAO (service électronique d'appel d'offres) pour les travaux d'eau potable, égout pluvial et voirie 6<sup>e</sup> rang et route de l'église, la municipalité a reçu les offres suivantes :

8689-0323

Rang	Entrepreneur	Option 1 taxes incluse	Option 2 taxes incluses
1	Harca excavation Inc.	745 330.58 \$	1 196 358.29 \$
2	Cité Construction TM Inc.	822 338.77 \$	1 312 127.57 \$
3	Groupe gagné construction Inc.	914 654.00 \$	1 382 560.00 \$
4	La sablière de Warwick Ltée	919 767.83 \$	1 423 305.41 \$
5	Excavation Tourigny Inc.	1 027 923.94 \$	1 535 122.66 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Harca excavation Inc. » option 2, s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Jean-François Boivin et résolu à l'unanimité que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer et octroyer au plus bas soumissionnaire, soit « Harca excavation Inc. », le contrat pour

l'option 2, concernant les travaux d'eau potable, égout pluvial et voirie 6<sup>e</sup> rang et route de l'église au montant de 1 196 358.29 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**Levée de l'assemblée.**

**Levée de l'assemblée** par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne à 19h25.

**8690-0323**

---

**Harold Poisson,  
Maire**

---

**Julie Roberge, directrice  
générale et greffière-trésorière**